

**Direction Générale des Services Techniques
Direction de l'Urbanisme**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Maître Didier MOULY, Maire de Narbonne, Président du Grand Narbonne, certifie avoir procédé à l’affichage, sur les panneaux de l’Hôtel de Ville, des mairies annexes (Mairie Annexe de Baliste, Maison des Services de Saint-Jean Saint-Pierre, Mairie Annexe de Narbonne-Plage) et des Services Techniques municipaux, prévus à cet effet, de l’arrêté portant mise à disposition du public du dossier de demande de permis de construire n°011 262 20 N0133 relatif au :

Projet de remise en état du domaine maraîcher comprenant la création d’un espace test agricole, la réhabilitation des bâtiments d’exploitation, la remise en état de serres tunnels de production et la création de nouvelles serres sur un terrain sises Lieu-dit Le Ribayrot, route de Cuxac d’Aude à Narbonne.

Cet arrêté a été affiché à compter du vendredi 28 mai 2021 et pendant toute la durée de la mise à disposition du public, qui s’est déroulée du 07 juin 2021 au 21 juin 2021 inclus.

Fait à Narbonne, le

30/7/21



Maître Didier MOULY
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne